

Production, acquisition et prêt en art contemporain : les fondamentaux du contrat, les contrats fondamentaux

Dans l'exercice de leur activité, les diffuseurs du secteur des arts plastiques sont amenés à conclure des contrats avec les différents acteurs et partenaires de leurs projets.

Cette formation a pour but d'appréhender les règles fondamentales du droit des contrats ainsi que du droit moral et patrimonial des auteurs. Elle présentera également les modalités concrètes des principaux contrats de l'art contemporain.

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements :
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables de projets artistiques, aux chargés d'administration, de gestion, de production et à toute personne concernée par les questions relatives au droit d'auteur.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Direction
- Administration
- Production culturelle

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience dans les domaines de compétences visés.

FORMACODE® : 13243

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques, outils de travail...).
- Observation de cas pratiques.
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.

Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

CONTENU

1/ Fondamentaux du droit des contrats

- Naissance du contrat : phase précontractuelle, éléments essentiels pour la validité des contrats.
- Forme du contrat.
- Vie du contrat : contenu, durée, effets, évolution.
- Mort du contrat : caducité, résolution / résiliation, clauses résolutoires, nullités.

2/ Fondamentaux du droit moral et patrimonial d'auteur

- Droit moral : caractéristiques, prérogatives.
- Droit patrimonial : caractéristiques, attributs et exceptions, dispositions concernant la rémunération.

3/ Contrats fondamentaux de l'art contemporain

- Contrat d'acquisition d'œuvre.
- Contrat de prêt d'œuvre.
- Contrat de commande et de production d'œuvre.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les fondamentaux du droit des contrats.
- Appréhender les spécificités du droit moral et patrimonial.
- Identifier les points de droit d'auteur à traiter dans des situations contractuelles.

FORMATRICE

Marie-Hélène Vignes • Avocate au barreau de Paris en droit d'auteur, droit des médias et de la communication, Fondatrice du cabinet Artwork Avocats.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : jeudi 08 et vendredi 09 octobre 2020

Durée : 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation : 620 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris -République